

**ASSURER LA
CONTINUITÉ
D'ALIMENTA-
TION EN GAZ**

Énergie

ÉDITION SPÉCIALE
Maquette réalisée dans
les normes de la presse
des années 1950.

**ENEDIS,
L'ÉLECTRI-
CITÉ EN
RÉSEAU**



LA RECONQUÊTE

À LIRE PAGE 2

JOURNAL ÉDITÉ PAR LES COMITÉS CENTRAUX DES ENTREPRISES ENEDIS, EDF SA ET GRDF

À LIRE PAGE 3

LA FRANCE DANS LE NOIR ET LE FROID : MYTHE OU RÉALITÉ ?

Avec ce journal, les élus des comités centraux d'entreprise d'EDF, ENEDIS et GRDF font la lumière sur toute la chaîne de production et d'acheminement de l'énergie, afin de mettre en débat l'accès à l'énergie pour tous, de qualité et en continu pour un service public digne du XXI^e siècle !

L'énergie, nous l'utilisons tous les jours, dans nos foyers, dans nos entreprises, parfois même sans nous en rendre compte. S'alimenter, se chauffer, se laver, s'éclairer, communiquer sont des besoins vitaux auxquels l'énergie permet de répondre. Plus encore, l'accès à l'énergie est déterminant pour le développement économique, social et humain d'un pays.

PEUT-ON IMAGINER DE VIVRE SANS ÉLECTRICITÉ ET SANS GAZ ?

En France, l'accès en continu à une énergie de qualité est considéré comme un acquis. Car la bataille de l'accès à l'électricité et au gaz a été menée après-guerre en 1946, notamment par la création de deux services publics : Électricité de France et Gaz de France. Grâce à ces outils industriels, chacun peut accéder à l'énergie, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, sans interruption...

Partout, et par tous les temps, des centrales électriques, des réseaux, des stockages gaziers, les femmes et les hommes qui les font fonctionner sont à pied d'œuvre. Fournir de l'énergie en continu est une prouesse de chaque instant et tous les maillons de la chaîne, de l'usine de production à l'interrupteur d'une maison, du gisement de gaz en Sibérie aux brûleurs de la cuisinière, tous sont indispensables et ne doivent jamais défaillir.

Une coupure d'énergie de quelques instants, tout le monde l'a vécue un jour ou l'autre.

Mais si la coupure était plus longue ? Si nos foyers et nos entreprises étaient paralysés pendant plusieurs heures, plusieurs jours ?

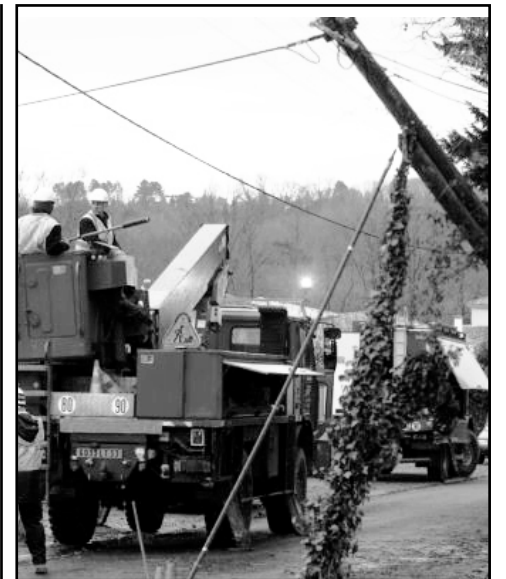
CE SCÉNARIO N'EST PAS CELUI DU PIRE, CAR CELA EST DÉJÀ ADVENU À PLUSIEURS REPRISES.

LE 19 DÉCEMBRE 1978 À 8 H 27, LA FRANCE EST DANS LE NOIR.

C'est la première panne majeure depuis l'achèvement de l'électrification. Tout s'arrête. Il faudra attendre la fin de journée pour rétablir l'électricité sur tout le territoire.

L'édition du journal *L'Humanité* du lendemain qui titre « *L'an 2000 à la bougie ?* » évoque par le menu les conséquences : « *interventions chirurgicales interrompues, trafic SNCF paralysé, rames de métro immobilisées en plein tunnel, arrêts des systèmes de réfrigération des entrepôts alimentaires* ».

France Soir évoquera de son côté un préjudice économique de trois milliards de francs.



AU SEUIL DE L'AN 2000 JUSTEMENT, 3,6 MILLIONS DE FOYERS SONT DANS LE NOIR SUITE À UNE TEMPÊTE.

Les agents EDF, rejoints par les retraités et aidés par des agents de GDF et des prestataires, mettront plusieurs jours à rétablir l'électricité pour l'intégralité de la population. Ce court délai fut pourtant une prouesse au vu des dégâts occasionnés.

Ces deux exemples marquants ne sont pourtant pas isolés.

LA LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE NE PERMET PAS DE GARANTIR LA SÉCURITÉ D'APPROVISIONNEMENT. L'ÉLECTRICITÉ ET LE GAZ SONT DÉSORMAIS NÉGOCIÉS SUR UN MARCHÉ ENTRE PRODUCTEURS ET FOURNISSEURS. AINSI, LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES ET LEUR MAINTENANCE DÉPENDENT AVANT TOUT DE LA RENTABILITÉ QU'ELLES POURRONT PROCURER. LES BESOINS DE LA POPULATION SONT RELÉGUÉS AU SECOND RANG.

EN EUROPE, PRÈS D'UNE DIZAINE D'INCIDENTS MAJEURS SONT SURVENUS DEPUIS LES ANNÉES 1980.

Pour les éviter, investir pour l'amélioration de la qualité d'exploitation, de la maintenance des réseaux ainsi que des outils de production est essentiel.

Les vagues de froid en 2012 et 2017 ont montré que les marges de sécurité s'étaient

réduites dans la production, sous l'effet de la fermeture de centrales. Depuis 2000, les politiques successives d'investissement dans les réseaux d'électricité et de gaz naturel ont également connu des à-coups qui les ont rendus plus vulnérables.

À L'HEURE OÙ LA FRANCE SOUHAITE ENGAGER UNE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LA QUESTION DE LA RÉPONSE AUX BESOINS DE LA POPULATION NE PEUT PAS ÊTRE OCCULTÉE.

ASSURER LA CONTINUITÉ D'ALIMENTATION EN GAZ



Les filiales d'ENGIE sont interdépendantes pour assurer la continuité d'alimentation en gaz. Au niveau mondial, le gaz naturel est une composante essentielle pour la réussite de la transition énergétique. Son usage contribue non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais aussi à la qualité de l'air en réduisant les particules fines.

LE GAZ EST L'ASSOCIÉ ÉNERGÉTIQUE POUR GAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR).

- Il peut se substituer au charbon pour produire de l'électricité.
- Sous sa forme liquide (GNL) être utilisé en carburant (pour les bateaux...) et transporté en camion spécifique auprès de sites industriels éloignés du réseau de gaz naturel.
- Le carburant gaz naturel véhicule (GNV, BioGNV) devrait aussi jouer un rôle de plus en plus important à l'avenir en multipliant les points de remplissage.
- Le biométhane produit à partir de déchets agricoles ou ménagers voit sa production se développer. Son usage sera direct (production d'électricité, mobilité...) ou indirect (injecté dans les réseaux).

En Europe, la consommation de gaz naturel devrait connaître une forme de **décroissance** grâce à l'efficacité énergétique (isolation des habitations). Pour autant, le gaz naturel est une des énergies incontournables pour limiter le réchauffement climatique à 2 °C d'ici la fin du siècle.



L'ALIMENTATION EN GAZ ET LA DESSERTE DU PAYS

En France, du point de vue technique et aménagement du territoire, l'alimentation et la desserte en gaz du pays sont assurées par différents acteurs pour :

- **Le réceptionner** sous forme liquide dans les terminaux méthaniers d'Elengy et Gaz-Opale ou sous forme gazeuse grâce aux interconnexions des réseaux de transport de GRTgaz et TIGF.
- **Le transporter** sur de grandes distances avec un maillage national et un régional. Vous pouvez apercevoir des panneaux jaunes au bord des routes, ils balisent les réseaux transport de TIGF et GRTgaz.
- **Le stocker** dans les cavités souterraines à plusieurs centaines de mètres (salines ou aquifères) de Storengy et TIGF. Des stockages qui assurent en premier lieu la sécurité d'approvisionnement de la France (non productrice depuis l'arrêt du gisement de Lacq) mais aussi permettent l'équilibre des réseaux.
- **Le distribuer** au travers d'un réseau complexe appartenant aux communes, dont le maillage en revient à GRDF, mais aussi aux ELD (entreprise locale de distribution) comme GEG, Gaz de Bordeaux, Gaz de Strasbourg, Sorégies.
- **Le commercialiser**, entre ainsi en jeu une multitude de fournisseurs.

LE CHOIX D'UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE

Jusqu'en 2008, l'entreprise Gaz de France regroupait les activités Storengy, Elengy, GRTgaz et GRDF. Seulement, depuis la fusion avec le groupe SUEZ et après un lourd débat parlementaire, Gaz de France est morcelée en différentes filiales. Derrière le respect des directives européennes se cache le choix d'une stratégie financière. **Où que l'on soit dans les infrastructures gazières, les objectifs financiers prennent chaque jour l'ascendant sur la sécurité d'approvisionnement ainsi que des personnes et des biens.** Les infrastructures de la chaîne gazière ont été conçues et pensées pour fonctionner ensemble, chaque infrastructure étant interdépendante de l'autre. La nécessité de s'appuyer sur des ouvrages bien entretenus et correctement utilisés est primordiale pour assurer l'acheminement du gaz naturel dans le cadre d'un service public de qualité.

Aujourd'hui, des risques pèsent sur la sécurité d'approvisionnement, en raison des politiques spéculatives des groupes énergétiques mais aussi des manquements gouvernementaux.

Le remplissage des stockages n'est pas à la hauteur des attendus réglementaires, les arrivées de GNL sont soumises aux règles du marché (livrer au plus cher) et le réseau de transport a ses contraintes techniques... Au final, le réseau de distribution (96 % GRDF) et donc chaque usager pourraient en subir les contrecoups.

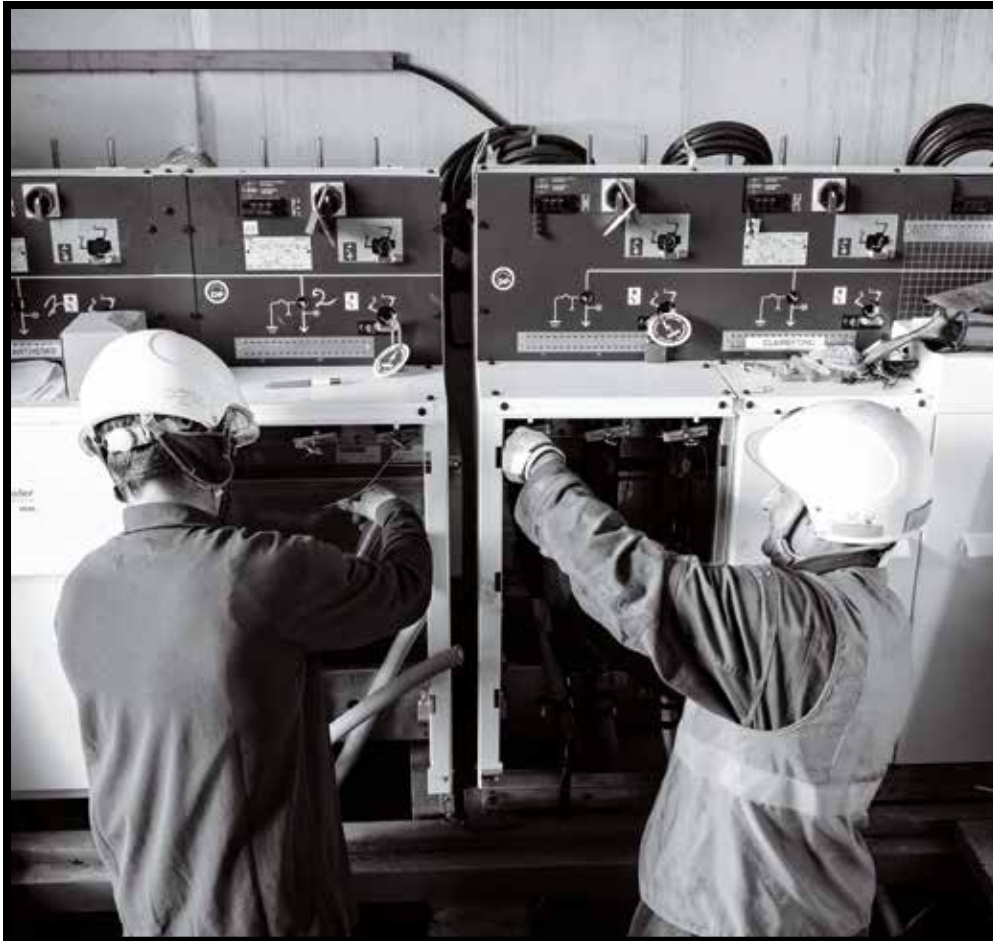
En cas de pénurie, les protocoles prévoient un certain nombre de dispositifs comme celui de clients « délestables ou effaçables ». Mais la complémentarité accrue des énergies gaz et électricité engendrerait, en cas de coupures massives, des conséquences parfois dramatiques pour les usagers, mais aussi économiques pour la France.

CHAQUE HIVER, LE SYSTÈME GLOBAL SE RAPPROCHE DE PLUS EN PLUS DE LA ZONE DANGEREUSE ET DE LA PROBABILITÉ D'UN HIVER FROID. LE RISQUE N'EST PAS UN MYTHE, LA CONSTRUCTION DES OUVRAGES ET LA RÉGLEMENTATION LE PRENNENT EN COMPTE DANS LE DIMENSIONNEMENT DES RÉSEAUX. MAIS ENCORE FAUT-IL QUE LE GAZ ARRIVE.

Il faut réinvestir dans les infrastructures, dans la sécurité et obliger les fournisseurs à respecter leurs obligations en renforçant le service public, nécessitant une vision à long terme au lieu de rémunérer toujours plus les actionnaires des groupes énergétiques (Engie, EDF, SNAM, Total).

C'est avec des entreprises énergétiques sous maîtrise publique que les enjeux sociétaux peuvent être atteints : réindustrialisation, lutte contre la précarité, aménagements territoriaux, enjeux écologiques...

ENEDIS, AVIS DE TEMPÊTE



Chaque tempête met en lumière la mobilisation exemplaire des salariés d'ENEDIS pour rétablir le courant dans chaque foyer. Cela démontre tout l'intérêt du modèle d'organisation spécifique de la distribution d'électricité en France, confiée à un acteur national de service public robuste de par sa taille et capable de faire face aux aléas et incidents divers.

D'où l'importance pour le pays de disposer d'un tel outil. Le fonctionnement quotidien du distributeur mérite toute l'attention des usagers, ne serait-ce que parce qu'il leur fait bénéficier aujourd'hui du meilleur rapport qualité/prix dans le secteur en Europe.

Rappelons que la part distribution pèse pour 1/3 de la facture des ménages.

UNE ORGANISATION SOLIDAIRE

L'organisation actuelle du distributeur est assise sur 3 piliers fondamentaux.

D'abord l'**obligation de desserte** qui assure à chacun de disposer de l'électricité, quel que soit son lieu de résidence.

Ensuite, la **péréquation tarifaire, mécanisme solidaire qui compense les écarts de coûts de revient de l'exploitation des réseaux selon la typologie des territoires et donne accès, partout, à l'électricité au même prix.**

Enfin, la **présence d'ENEDIS dans les territoires**, en proximité, qui permet l'intervention physique des agents dans des délais raisonnables.

Tous ces éléments concourent à faire d'ENEDIS un outil efficace et pertinent pour répondre aux besoins des usagers comme aux attentes de la collectivité face à des défis tels que l'aménagement du territoire, le soutien au développement économique ou la transition écologique.

UN MODÈLE EN DANGER

La préservation de ce modèle ne devrait donc pas souffrir de débat.

Le positionnement ambigu de l'État qui doit être garant des obligations de service public du distributeur lui impose régulièrement de nouvelles charges et, dans le même temps, fait pression dans le groupe EDF pour remonter toujours plus de dividendes. Le groupe EDF fait la même injonction à ENEDIS.

Citons ensuite certaines collectivités locales, en particulier les grandes métropoles, en butte à la baisse des dotations de l'État et qui verraient bien dans la reprise des concessions aujourd'hui exploitées par ENEDIS une source potentielle de revenus, sans oublier enfin les acteurs privés. Leurs appétits sont-ils en passe d'être satisfaits ? Va-t-on vers la promotion d'une nouvelle organisation de la distribution qui marquerait une rupture avec les fondamentaux actuels du modèle national de service public tel que nous l'avons décrit ?

UN SERVICE PUBLIC À PLUSIEURS VITESSES ?

Cette question est à l'ordre du jour des débats de l'Union européenne et nous inquiète. La logique libérale de l'Europe menée depuis plus de 20 ans en la matière n'a pas été concluante, de même que nos gouvernements successifs...

Le risque est donc avéré et peut aller vers un éclatement total du système actuel, ce qui aurait d'évidence de lourdes conséquences. Des choix comparables à ceux de nos voisins en Europe (multiplication des acteurs de taille modeste, sociétés privées ou régies) entraîneraient une perte d'efficacité et une baisse de la qualité du service public ainsi qu'une forte hausse de la facture pour tous. **A-t-on conscience que l'utilisateur allemand paye aujourd'hui le double du prix pratiqué en France ?**

Les conséquences négatives de cette perspective font froid dans le dos alors que déjà la précarité énergétique explose ces dernières années.

Et cela d'autant plus que l'utilisateur ne pourra même pas espérer se réfugier derrière un tarif réglementé comme actuellement puisque la suppression de ce dispositif fait partie des premiers objectifs des politiques européennes.

La fin de l'égalité de traitement des usagers serait également une conséquence d'une rupture avec le modèle actuel, avec une ruralité délaissée au profit des seules zones urbaines et en développement, considérées comme plus rentables et serait porteuse d'un risque majeur, celui du renforcement des fractures territoriales déjà fortes dans notre pays.

Au vu de tous ces éléments, la mise en place d'un service public à plusieurs vitesses serait le préambule à une disparition définitive du principe même de service public pour livrer la distribution aux mains du secteur privé ou des collectivités locales.

RENFORCER LE SERVICE PUBLIC

La délégation du personnel CGT, majoritaire au CCE d'ENEDIS, combat cette orientation et propose une alternative construite dans le cadre d'un service public renforcé, se traduisant par le prix payé par l'utilisateur au plus juste.

L'option optimale reste bien le monopole de service public au sein d'un système électrique cohérent et intégré, de la production jusqu'au consommateur final.

Nous vous alertons sur la nécessaire prise de conscience et son appropriation citoyenne sur cette question. Rien n'est donc acquis.



Sans remettre en cause un mix énergétique cohérent, il faut être conscient que les énergies renouvelables sont intermittentes.

Les missions du distributeur impliquent une continuité et une qualité de desserte. **Sans une capacité de production adéquate, le distributeur ne sera plus en mesure de répondre à ses engagements.**

MAIS, QUE FERIONS-NOUS SANS ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU ?

NON, votre voisinage ayant équipé son installation électrique de moyens de production renouvelables n'aura pas la possibilité de subvenir à vos besoins. Ce type d'installation est conçu pour de l'autoconsommation.

NON, votre voisinage ayant souscrit un contrat d'effacement ne vous permettra pas d'accéder à sa place à l'énergie électrique nécessaire à vos usages quotidiens.

NON, votre voisinage ayant un véhicule électrique chargé dans son garage ne vous permettra pas de bénéficier de l'éclairage public de la rue.

OUI, des moyens autonomes sont en place pour répondre à cette absence de circulation d'électrons et des plans de crises élaborent les schémas de sauvegarde des services sensibles.

Ne faites pas intervenir nos équipes, elles ne seront pas en capacité de répondre par des groupes électrogènes à l'ensemble de la consommation appelée sur l'ensemble du territoire.

ASCENSIONNER LES SUPPORTS NE FERA PAS REVENIR LE COURANT !

Une seule alternative subsiste : maintenir et entretenir le parc de production afin de garantir la sécurité d'approvisionnement pour toutes et tous.

ÉLECTRICITÉ : TOUT PRÈS DE LA RUPTURE

Le service public de l'électricité ne peut défaillir, la production doit être, à chaque instant, égale à la consommation et, par conséquent, le parc de production d'électricité doit être dimensionné pour la puissance maximum qui pourra être nécessaire à un instant T dans l'année - lors d'un pic de consommation lié au froid en hiver par exemple. Cette difficulté de l'équilibre entre la production et la consommation, et donc d'avoir un parc de production suffisant et adapté, est revenue dans l'actualité alors qu'elle ne s'était plus posée depuis trente ans.

EN FÉVRIER 2012, LA FRANCE A CONNU UNE VAGUE DE FROID NOTABLE – MAIS PAS EXCEPTIONNELLE. LA TOTALITÉ DE SES MOYENS DE PRODUCTION A ÉTÉ MOBILISÉE ET LE PAYS A EU RECOURS À L'IMPORTATION CAR LES CAPACITÉS N'ÉTAIENT PLUS SUFFISANTES POUR ÉVITER UNE COUPURE.

En 2017, nouvel épisode de froid, la presse s'inquiète. *Le Parisien* titre : « *Le froid fait craindre des coupures de courant* ». Le gestionnaire du réseau de transport RTE et le gouvernement interviennent dans les médias. Une situation inédite pour une vague de froid qui n'était pas exceptionnelle, inférieure à celle de 2012, même si la consommation attendue était du même ordre. Par chance, la pointe de consommation constatée - 92,8 GW - s'est avérée légèrement inférieure aux estimations.

AVEC L'APPUI DE L'INSTITUT ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT (IED), LE COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE D'EDF A ESSAYÉ DE COMPRENDRE CE QU'IL S'ÉTAIT PASSÉ PENDANT CETTE VAGUE DE FROID.

Le 25 janvier 2017 à 19 heures, le parc de production était mobilisé dans sa totalité. La France ne disposait d'aucune marge pour supporter une consommation supplémentaire et a dû recourir à l'importation de 4,8 GW, sur les 11 GW possibles grâce aux interconnexions. Une augmentation de 1 % de la consommation ce soir de janvier n'aurait pas pu être couverte et aurait donné lieu à des délestages (coupure de l'électricité dans une zone donnée).

LA CONCLUSION EST SANS APPEL : LA FRANCE N'AURAIT PAS PU SURMONTER UNE VAGUE DE FROID ÉQUIVALENTE À CELLE DE 2012, AVEC UNE CONSOMMATION DE 102 GW, ET AURAIT DÛ PROCÉDER À DES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ.

Depuis le début des années 2000, la libéralisation du marché de l'électricité a conduit à ne plus dimensionner le parc de production à partir des besoins, mais avant tout à partir de l'intérêt économique des producteurs. Ainsi, de nombreuses capacités de production, à partir du charbon ou du fioul, ont été fermées en France. EDF et Uniper (ex E.ON, ex SNET) ont fermé de nombreuses centrales, sans reconstruire des capacités équivalentes.



EN SOMME, LA FRANCE A DÉTRUIT SES MARGES DE SÉCURITÉ EN CAS DE PIC SOUDAIN DE CONSOMMATION, COMME IL EN ARRIVE RÉGULIÈREMENT.

Les capacités conventionnelles sont fermées notamment sous l'effet de leur « remplacement » par des capacités éoliennes et photovoltaïques, qui, elles, sont subventionnées mais ne contribuent pas à la sécurité d'approvisionnement. En effet, leur production est aléatoire (selon l'ensoleillement et le vent). Ainsi, le service rendu par ces installations n'est pas comparable aux centrales au charbon, fioul ou nucléaire.

TRÈS CONCRÈTEMENT, AU PLUS FORT DES BESOINS LE 25 JANVIER 2017 À 19 HEURES, LES 6,7 GW INSTALLÉS DE PHOTOVOLTAÏQUE N'ONT RIEN PRODUIT, TANDIS QUE LA PRODUCTION ÉOLIENNE ÉTAIT DE 1 509 MW SOIT 13 % DE SA CAPACITÉ THÉORIQUE.

Face aux conséquences économiques et sociales d'une coupure d'électricité, ces questions ne peuvent être éludées.

AUSSI, POUR LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS D'EDF AU COMITÉ CENTRAL D'ENTREPRISE D'EDF SA, IL EST URGENT D'ALERER : LA FRANCE DANS LE NOIR N'EST PAS UN MYTHE ET IL EST NÉCESSAIRE QUE LA POPULATION S'EMPRE DE CETTE QUESTION CRUCIALE POUR QUE LA RÉPONSE AUX BESOINS SOIT AU CŒUR DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ.

L'électricité ne se stocke pas à grande échelle.

L'électricité est un produit de première nécessité.

La consommation électrique est très sensible aux variations climatiques.

CES TROIS RÉALITÉS SONT DES CONTRAINTES QU'IL EST NÉCESSAIRE DE PRENDRE EN COMPTE LORSQUE L'ON ÉLABORE UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE.

